

N° 170

Trimestriel – Quarante-troisième année
Troisième trimestre 2023
Bureau de dépôt : 1300 Wavre Mass Post
N° d'agrégation : P 705132



PB-PP
BELGIE(N)-BELGIQUE

LE BULLETTIN DES RETRAITÉS

DU PERSONNEL DES SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT GÉRÉS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
ET LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE



www.aprafs.be



Facebook

Association pour
la promotion de
la retraite active,
fraternelle et
solidaire



Éditeur responsable : Guy SEVERS, rue de Huleu, 53 – 1460 Ittre

SOMMAIRE

Du côté du Conseil d'administration – Activités à venir	2
Faut-il craindre l'intelligence artificielle ?	Roland GAINAGE 3
Excursions – Voyages – Visites culturelles :	
▪ Visite culturelle du 23 mai 2024 : Tailfer et Jardins d'Annevoie André Caussin	8
○ Bulletin de préinscription	17
▪ Comptes-rendus de nos visites culturelles :	
○ Visite de l'École Normale de Nivelles le 26 mai 2023.....	Pierre ERCOLINI 9
○ Visite de Feluy et Seneffe le 6 juillet 2023	Pierre Ercolini 11
Arts – Musique : Carl NIELSEN	Bernard DUPONT 13
Cotisation 2023 – Rappel	14
L'histoire d'une école : l'École Normale de Nivelles	Pierre ERCOLINI 15
Petites annonces	Guy SEVERS 17
In Memoriam	Michel TABURIAUX 18
Composition du Bureau de l'APRAFS	19
Affiliations et réaffiliations et Tarification des insertions publicitaires	19
Calendrier scolaire 2023 – 2024	20
Annonces publicitaires :	
▪ Ateliers « Échec à l'échec » des Jeunesses Scientifiques de Belgique	12
▪ Les Beaux Spectacles français	20
▪ Abonnement à « Libération » à 5 € pour retraités	20

DU CÔTÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En sa séance du 29 juin 2023, le conseil d'administration s'est particulièrement attaché à nos modes de communication :

Créé en janvier 2013 à la demande du CA alors présidé par Claude VAN MALDER, notre site internet est périodiquement mis à jour par son concepteur, Roland DE SMET.

Nous y avons, il y a quelques mois, ajouté une page Facebook, désormais principalement gérée par Mme Rita MIDAVAINÉ.

Il a notamment été convenu de diffuser des « QR Codes¹ » pointant tant sur cette page Facebook que sur notre site. Vous les trouverez en couverture du présent Bulletin.

Il fut également abondamment question de nos activités de l'année, passées et à venir, ainsi que de l'état des projets pour les années à venir. En particulier, pour 2024 :

- Février-mars : une journée à Nivelles organisée par notre Président, Pierre ERCOLINI.
- 23 mai : une journée à Tailfer et Annevoie, organisée par André CAUSSIN : cf. pg 8.
- Septembre : notre voyage résidentiel organisé par Edmond DEBOUNY.
- Octobre : deux journées à la côte belge. Organisation Alain VAN STYVENDAEL.
- D'autres projets sont en gestation plus ou moins avancée, notamment ...
 - une balade en bateau sur le canal du Centre ou Ronquières-Strépy-Thieu (Guy SEVERS).
 - une visite du château de Beersel et de la roseraie du château de Leeuw-Saint-Pierre. (Jean-Claude MATTHYS).
 - une visite de l'Archéosite et/ou du musée « Mahymobiles » à Leuze (Rita MIDAVAINÉ).
 - l'une des visites proposées en Ardennes Mireille FOSSET.
 - ...

Toutes les propositions sont les bienvenues. N'hésitez pas à vous manifester ...

¹ « QR Code » pour « Quick response code ».

FAUT-IL CRAINDRE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ?

Depuis le début du siècle, nous vivons une mutation technologique de grande ampleur, caractérisée par un développement ininterrompu et ultrarapide des outils numériques et de « l'intelligence artificielle ». La conférence donnée par Monsieur Marc FOURNY lors de notre Assemblée générale du 23 mars dernier à Suarlée l'illustre parfaitement.

Il est vrai que les innovations les plus récentes en matière d'intelligence artificielle (I.A.) sont impressionnantes. « ChatGPT »², conçu par la société « Open AI », connaît un succès tel qu'il accapare aujourd'hui l'attention de tous les organes de presse internationale. Il semble même avoir pris au dépourvu bon nombre de responsables du monde politique ainsi que des milieux économiques et scientifiques (européens en particulier).

Au point d'amener des milliers de personnalités à signer une lettre ouverte réclamant un moratoire de six mois dans les travaux de recherche des laboratoires et des institutions spécialisées en I.A., en attendant la mise en place d'une réglementation qui permette un meilleur encadrement de cette nouvelle technologie.

Pour y voir un peu plus clair, nous allons, en nous aidant d'analyses, d'interviews et de publications récentes, tenter de comprendre les raisons de cet emballement médiatique autour de l'I.A.

1. L'intelligence artificielle : une révolution pas comme les autres

La révolution numérique qui s'est invitée dans nos vies quotidiennes ne date pas d'hier.

Elle a déjà modifié notre rapport au travail, à l'éducation, à la culture, etc.

La crise sanitaire des dernières années a accéléré ce mouvement et, dans la foulée, a stimulé la création de multiples innovations technologiques ainsi que le développement de « l'intelligence artificielle » (I.A.).

Aujourd'hui nous assistons à l'éclosion d'I.A. dites génératives, capables de dialoguer, de produire des arguments crédibles, de construire des images, des dessins et des peintures convaincants.

Bref, un ensemble de nouveautés susceptibles de remettre en cause les modèles traditionnels de recherche tant chez les usagers du quotidien que dans le monde du travail.

Mais c'est surtout au sein des entreprises que l'impact est le plus important, creusant un décalage entre celles qui ont pris le train en marche et celles qui tardent à le faire.

Aussi, le succès grandissant de cette nouvelle technologie génère une véritable course à l'I.A. entre les géants du secteur. Ceux-ci sont essentiellement américains et chinois, les deux grandes puissances de la planète se disputant la suprématie en la matière, alors que l'Europe est à la traîne.

Depuis le début de ce siècle, les États-Unis et les pays de l'est asiatique (Chine, Corée du Sud, Japon, Taïwan et Singapour, pour ne citer que les plus importants) ont compris l'intérêt qu'ils pouvaient retirer de la révolution technologique en cours pour atteindre plus rapidement leurs objectifs dans les domaines économique et social, mais aussi, pour certains d'entre eux, dans les domaines politique et militaire.

En conséquence, ils ont consenti d'énormes investissements éducatifs, scientifiques et technologiques pour préparer leur population et en particulier leurs enfants à entrer dans l'ère numérique.

Et, dans cette compétition, l'Europe est de plus en plus distancée.

Partagée entre son désir de garantir la croissance et l'emploi, mais aussi celui de sauvegarder son modèle démocratique et le mode de vie de ses habitants, elle ne s'engage que timidement à franchir le pas.

C'est que l'I.A. présente un caractère ambivalent, car si les avantages qu'elle peut procurer à ceux qui la développent sont indéniables, les risques encourus par une utilisation non encadrée le sont tout autant.

² GPT signifie « Generative Pre-trained Transformer », soit « transformeur génératif pré-entraîné ». Il s'agit d'un « LLM » (« Large Language Model »), c'est-à-dire grand modèle de traitement du langage. Il a été fondé par « Open AI », un laboratoire de recherche en Intelligence artificielle situé dans la « Silicon Valley » (Californie – San Francisco) et financé par Microsoft.

« Chat GPT » est le nom du robot conversationnel (ChatBot) lancé le 30/11/2022.

Remarque : malgré des garde-fous, ces I.A. peuvent générer des textes truffés d'erreurs et créer de fausses informations.

C'est la raison pour laquelle le Parlement européen a adopté, le 14 juin dernier, un texte législatif (« AI Act ») en vue de protéger les pays membres de l'Union contre les dérives potentielles de l'I.A.

Au cœur de cette protection figurent des enjeux éthiques (respect de la vie privée, de la confidentialité des données, des droits d'auteur, etc.) et des enjeux politiques (respect des valeurs européennes que sont la démocratie, les droits fondamentaux et l'État de droit).

Cette réglementation sera-t-elle suffisamment solide pour être à la hauteur des défis posés par l'I.A. ? Les avis des experts sont à cet égard très partagés et, de toute manière, il est trop tôt pour se prononcer à ce sujet, d'autant plus que la mise en application de l'AI Act (2026) paraît bien tardive pour en escompter quelque bénéfice à court terme.

Par ailleurs, si la prudence est de mise et qu'il convient de fixer un cadre éthique pour empêcher tout développement anarchique de l'I.A., gardons-nous cependant, déclarent plusieurs commentateurs en la matière, de brider l'esprit d'entreprise des chercheurs européens afin de ne pas accentuer notre colonisation technologique par les États-Unis et les puissances asiatiques.

Aussi, l'un des objectifs à atteindre n'est-il pas de s'en tenir à une conception basée sur la complémentarité entre l'intelligence artificielle et l'intelligence humaine, plutôt qu'à celle qui consisterait à les mettre en concurrence ou à les opposer ?

2. Quelques exemples de complémentarité entre l'I.A. et les être humains

2.1. L'intelligence artificielle en médecine

Dans un livre écrit en tandem avec l'homme politique Jean-François COPÉ, Laurent ALEXANDRE, spécialiste de l'I.A. en France³ est d'avis que le domaine de la Santé sera l'un des plus durement touchés par l'I.A. S'appuyant sur des informations publiées par GOOGLE qui affirment que



Dr Laurent Alexandre
[Le quotidien du Médecin]

les disciplines où l'I.A. surpasse les meilleurs médecins gagnent constamment du terrain, Laurent ALEXANDRE estime qu'il est urgent de réexaminer en profondeur l'intégralité des professions médicales « *car le médecin de demain est appelé à devenir accompagnateur plus que guide, interprète des oracles de l'I.A., plus que dieu vivant du savoir médical, auxiliaire plus que centre d'un système qui tournera essentiellement autour de l'I.A.* »⁴



Cette vision fort pessimiste de l'avenir de la médecine est loin de d'être partagée par la plupart des autorités médicales des pays européens et par celles de notre pays en particulier. Certes, le travail du médecin va devoir muter, mais pas nécessairement dans le sens indiqué par Laurent ALEXANDRE.

Dans l'histoire déjà longue de l'utilisation de l'I.A. dans le secteur médical, notre pays a multiplié les projets d'aide à la pratique médicale. Et, dans nos hôpitaux, les médecins et l'I.A. œuvrent de concert pour poser un diagnostic précis plus rapidement et de manière plus efficace.

Mais c'est dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19 que de nouveaux programmes ont vu le jour, non pas pour remplacer l'expertise des médecins, mais pour les épauler dans l'identification de la pathologie et les guider dans le choix du traitement à administrer.

Le rôle de ces derniers reste donc essentiel, tant en amont, pour l'élaboration des applications à soumettre aux outils numériques, qu'en aval, pour l'analyse et l'interprétation de la fiabilité des résultats obtenus.

C'est là que l'expertise du médecin, basée sur des années de pratique, est irremplaçable !

« *L'humain devrait par conséquent toujours être aux commandes face à la machine.* »

³ Laurent ALEXANDRE et Jean-François COPÉ : « L'I.A. va-t-elle aussi tuer la démocratie ? » – JC Lattès 2019 – 267 pages.

Chirurgien et énarque, fondateur de Doctissimo et de plusieurs entreprises high-tech, Laurent ALEXANDRE est l'auteur nombreux ouvrages comme La mort de la mort, La défaite du cancer et La guerre des intelligences. Il est un spécialiste des révolutions technologiques et de leurs enjeux dans notre société [Lattès].

⁴ Opus cité, p. 95.

Conclusion :

Le recours à l'I.A. apporte une aide précieuse au praticien déclare Julien GUIOT, Chef de clinique au service de Pneumologie du C.H.U. de Liège. Et d'ajouter que « *L'I.A. ne doit pas faire peur. Cela reste un outil, on en fait ce qu'on veut. Elle ne remplacera jamais le médecin.*⁵ »

2.2. L'intelligence artificielle dans l'enseignement

Le monde de l'enseignement n'a pas attendu non plus les dernières avancées de l'I.A. pour s'adapter aux nouvelles technologies.

Depuis plusieurs années déjà, un nombre important de nos établissements se sont équipés en outils numériques (ordinateurs – tablettes – plateformes) pour les intégrer aux pratiques pédagogiques existantes.

La crise sanitaire a donné un sérieux coup d'accélérateur au processus de numérisation (enseignement en distanciel, échanges par courriel entre professeurs, élèves et parents, etc.) Mais nos écoles ont à peine eu le temps de s'adapter à un usage réfléchi de ces nouveaux outils qu'ils sont confrontés à l'irruption soudaine du phénomène « ChatGPT ».

Ce dernier suscite d'emblée un vif débat au sein de la sphère éducative : enthousiasme pour certains, scepticisme pour d'autres. Plusieurs établissements en ont interdit l'usage, soit « pour éviter les tricheries » de la part des élèves, soit parce qu'ils sont d'avis que ce sont les technologies qui doivent s'adapter aux impératifs pédagogiques et non l'inverse. D'autres en revanche n'hésitent pas à intégrer l'I.A. dans l'apprentissage de plusieurs disciplines. Ils y voient une opportunité à saisir pour renforcer l'esprit critique des élèves. Pour ce faire, ils comptent se servir de « ChatGPT » pour les inviter à analyser les points forts et les points faibles de l'appareil. Par exemple, en comparant les travaux qui leur sont demandés avec ceux fournis par « ChatGPT », les étudiants peuvent analyser la pertinence des informations fournies, la fiabilité des sources produites (quant elles le sont, ce qui n'est pas toujours le cas semble-t-il) et ainsi se rendre compte de la qualité et des défauts de l'outil.

Cela dit, nous ne devons pas perdre de vue non plus que si l'I.A. peut apporter une aide aux professeurs et aux étudiants dans les enseignements de base (sciences, mathématiques, langues, etc.), il y a aussi des domaines où ses capacités sont extrêmement limitées.

Les objets numériques n'éprouvent en effet aucun sentiment, ils sont dépourvus d'empathie, d'ouverture d'esprit, de créativité, autant de compétences indispensables à la construction d'une personnalité équilibrée chez l'élève et que seuls les enseignants peuvent mettre en pratique au sein de leurs classes.

C'est la raison pour laquelle, comme les médecins en médecine, les enseignants restent des acteurs incontournables du monde de l'éducation.

2.3. L'I.A. face au monde du travail. Son impact sur l'emploi

Il y a belle lurette que les innovations technologiques occupent une place de choix dans les entreprises, qu'elles soient publiques ou privées.

Le recours à des systèmes conversationnels permettant de dialoguer plus facilement avec leurs clients et leur personnel a été un de leurs objectifs prioritaires dès la mise en service des premiers modèles de langage.

Cette avancée technologique, qui se répand à grande échelle depuis quelques années, a véritablement explosé en 2022 avec l'arrivée sur le marché du travail des nouvelles I.A. génératives, en particulier celle de « ChatGPT », dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises dans les pages qui précèdent. On ne compte plus aujourd'hui les entreprises qui se servent des applications de ces nouveaux outils pour accroître leur productivité et pour optimiser leurs relations avec celles et ceux qui bénéficient de leur activité.

Parmi les opérations que peuvent effectuer les robots conversationnels, on peut mettre en exergue :

- La gestion des bases de données de la clientèle,

⁵ Déclaration du professeur Julien GUIOT reprise dans « Le Vif » du 14/07/2022.

- L'accélération des processus de rédaction et de traduction des communiqués de presse et des annonces publicitaires,
- La planification des réunions et la prise de notes au cours de celles-ci,
- La réservation des voyages d'affaires et autres.

Si l'on prend en compte également l'aide qu'ils apportent pour améliorer les opérations de recrutement du personnel (par exemple l'élaboration de C.V. en vue d'automatiser une présélection des candidats à un emploi), on ne s'étonnera pas que les milieux d'affaires (entreprises – banques – assurances) qui ont été les pionniers en la matière, considèrent que l'I.A. est porteuse de nombreuses opportunités susceptibles de leur procurer des avantages compétitifs plus élevés et de contribuer ainsi à leur essor.

Les failles de l'I.A.

Toutefois, cette vision rassurante n'est pas partagée par tous les observateurs. Certains d'entre eux pointent en effet le manque de fiabilité des I.A. Celles-ci, parfois utilisées à mauvais escient, font courir aux utilisateurs des risques qui ne sont pas négligeables : désinformation, fraude, fuite d'informations confidentielles, tentatives d'hameçonnage et d'arnaques.

Aussi, les appels à un meilleur encadrement des I.A. se sont multipliés ces derniers temps au point d'amener le Parlement européen à légiférer (voir au point 1 ci-dessus).

Les menaces sur l'emploi

Mais, plus que les questions d'éthique, ce sont les menaces sur l'emploi qui sont au cœur des inquiétudes. Les plus pessimistes agitent le spectre d'un chômage technologique massif qui pourrait entraîner la disparition de 300 millions de travailleurs dans le monde et les jeter dans le désœuvrement.

« *Les robots et les ordinateurs nous feront subir le même sort que celui vécu par les chevaux de la part des automobiles* » prédit le philosophe Daniel SUSKIND⁶.

Que faut-il en penser ?

D'abord que ces craintes ne sont pas nouvelles. Chaque révolution industrielle a toujours suscité peur et défiance.

En 1820 déjà, dans ses « Mémoires d'Outre-Tombe », CHATEAUBRIAND s'interroge devant la multiplication des machines et écrit « *Que ferons-nous demain du genre humain inemployé ?* »

Cette préoccupation, qui est exprimée à foison dans plusieurs journaux et magazines est-elle légitime ?

Plusieurs chercheurs et experts en I.A. l'estiment à tout le moins exagérée, car assurent-ils, ce n'est pas le travail qui va disparaître, mais la nature de celui-ci qui va devoir muter en profondeur.

Et puis, quantité de métiers, dont nous n'avons même pas idée, vont voir le jour.

C'est possible, mais, pour cela, le monde du travail doit se reconverter dans de nombreuses disciplines, car les progrès de l'I.A. sont tels qu'elle ne se limite plus à accomplir des tâches routinières et répétitives, mais aussi à présent des activités que l'on croyait, jusqu'il y a peu, à l'abri de l'automatisation et strictement réservées à des humains.

Par exemple :

- rédiger des contrats juridiques,
- établir des diagnostics médicaux,
- conduire une voiture,
- intervenir dans le design des couvertures de magazines,
- etc.



⁶ Daniel SUSKIND – « Un monde sans travail » (Flammarion). Comment les nouvelles technologies et l'I.A. reconfigurent le marché du travail.

Il devient donc impératif d'identifier dans la plupart des métiers et des professions les tâches que l'on peut déléguer à l'I.A. et qui apportent un gain de temps permettant aux travailleurs de se concentrer sur des aspects que les robots ne peuvent accomplir et qui apportent une plus value dans l'exercice de leur métier.

Jean-François COPÉ cite à ce propos l'exemple d'opérations qui se pratiquent couramment dans les banques. « Depuis plusieurs années, écrit-il, nous utilisons déjà les « chatbots », ces machines avec lesquelles nous « discutons » lorsque nous téléphonons à notre banque : ils vont se multiplier pour les services bancaires de base. Conséquence : les conseillers bancaires vont pouvoir se concentrer sur les opérations plus complexes pour lesquelles ils apportent un accompagnement plus personnalisé.⁷ »

S'appuyer sur l'I.A. pour libérer des compétences exclusivement humaines, c'est aussi ce que préconise Hugues BERSINI, professeur à l'U.L.B. « L'I.A. peut constituer un excellent point de départ pour une traduction, pour la production d'un texte juridique ou la rédaction d'un texte de journal. Mais il est indispensable qu'un humain de l'une ou l'autre discipline repasse derrière, afin d'en vérifier le contenu et la véracité ... En effet, la machine n'est pas capable de douter, ni de comprendre la différence entre erreur et vérité.⁸ »

Voilà deux exemples qui indiquent qu'il reste des domaines strictement réservés aux humains, en particulier dans les métiers intellectuels.

Douter, contrôler l'exactitude des faits rapportés sont des qualités proprement humaines, auxquelles peuvent s'ajouter :

- faire preuve d'empathie dans les réponses aux problèmes posés,
- créer du lien avec ses interlocuteurs en incluant dans les contacts cette part d'humanité qui restera toujours hors d'atteinte des I.A.

C'est cet aspect qualitatif que l'être humain apporte à son travail qui confortera sa prééminence face à la machine.

3. Conclusion

Nous n'arrêterons pas la marche en avant des découvertes scientifiques et technologiques et n'avons aucune possibilité de freiner le développement de l'I.A.

Elle a modifié notre quotidien et s'est immiscée partout dans nos écoles, dans le monde médical, dans nos entreprises, dans la sphère des loisirs, etc.

Elle est devenue un outil indispensable sur le marché du travail.

Mais les énormes capacités dont elle dispose restent complémentaires à la créativité des humains.

Utilisons-la en conséquence pour nous simplifier la vie et gagner du temps et de l'énergie.

Cela dit, il est important que nous gouvernants (nationaux et européens) accompagnent la révolution en cours et prennent des mesures collectives pour éviter toute dérive dans le chef des producteurs d'I.A. et pour préparer le cadre dans lequel vivront les générations futures.

Quoi qu'il en soit, l'I.A. ne prendra pas notre place : elle restera une aide puisque, par définition, elle n'est qu'un produit du travail de l'homme.

Et, en fin de compte, l'I.A. ne sera que ce que l'humain en fera ...

Roland GAINAGE – Administrateur – Past Président.

« L'intelligence artificielle ne va pas remplacer les humains, mais les humains assistés par l'intelligence artificielle vont remplacer les humains sans intelligence artificielle. ⁸ »

⁷ Opus cité – page 242.

⁸ Hugues BERSINI, directeur du laboratoire d'I.A. Irida à l'U.L.B. Propos rapportés par le journal « Le Vif » du 6 avril 2023.

⁹ Linus EKENSTAM, jeune entrepreneur espagnol.

Station de captage et d'épuration de Tailfer et Jardins d'Annevoie

La station de Tailfer (Lustin) est une usine de production qui transforme l'eau brute de la Meuse en eau potable. Cette usine existe depuis 50 ans et est exploitée par la société coopérative Vivaqua, spécialisée dans la distribution de l'eau. Elle fournit une bonne partie de l'eau potable de l'agglomération bruxelloise.



La visite nous permettra de prendre connaissance des différentes étapes de la transformation de l'eau de la Meuse en eau potable.



Le domaine d'Annevoie est réputé pour ses jardins à la française, que nous vous invitons à parcourir, si vous le souhaitez, après le déjeuner. Les jardins sont dotés d'un système de fontaines d'eau sans machinerie en flanc de colline qui fonctionne depuis 260 ans.

N.B. : il n'est malheureusement pas possible de visiter le château.

André CAUSSIN

Programme :

- 09h30 Rendez-vous à la **station de Tailfer** – Rue Rochers de Fresne 1 à 5170 Profondeville.
Visite guidée d'une durée de 2 h.
- 13h00 Déjeuner dans un restaurant de la région (non encore déterminé).
- 14h30 Pour ceux qui en veulent davantage ...
Jardins d'Annevoie – Rue des Jardins 37a à 5537 Anhée – Parking gratuit.
Visite d'une durée d'une heure et demie à deux heures.

Accès à Tailfer et déplacements en cours de journée :

- En train : ligne Namur – Dinant, gare de Lustin (± 20 min à pied).
 - En voiture : N 947 de Namur à Dinant par la rive droite de la Meuse.
- N.B. : déplacements vers le restaurant, Annevoie et retour à la gare en covoiturage.

Prix :

La visite guidée du matin est gratuite, mais limitée à 35 personnes.
Le coût du repas ne devrait pas dépasser 40 € (hors boissons).
Le prix de l'entrée aux Jardins d'Annevoie est de 10 € au tarif 2023 (9 € si > 20 personnes).
Pour les non membres ou conjoints : + 5 €.

Préinscriptions :

Des précisions complémentaires, notamment relatives au repas, ainsi qu'un bulletin d'inscription figureront dans le « Bulletin des Retraités » de décembre 2023.

Toutefois en raison de la limitation de la taille du groupe pour la visite du matin, ainsi que pour la réservation du restaurant, **il serait souhaitable que les personnes décidées dès à présent à participer à cette journée touristique le fassent savoir** à Monsieur André CAUSSIN.

Bulletin de préinscription en page 17.

VISITE DE L'ÉCOLE NORMALE DE NIVELLES (HE2B) LE 26 MAI 2023

COMPTE-RENDU



Le 26 mai 2023, une quinzaine de membres de l'A.P.R.A.F.S. se sont retrouvés dès 10h00 dans la Rotonde, lieu central servant à la fois d'espace détente mais aussi de centre administratif pour les élèves.

Autour d'un café, nous avons été accueillis par Monsieur Serge BASTIN, Directeur adjoint du Département Pédagogique qui nous présenta la « Haute École Bruxelles-Brabant » ou « HE2B ». Forte de près de 5.000 étudiants et de 750 membres du personnel répartis sur 10 campus, la HE2B est composée de six Départements dont le Département Pédagogique, qui est organisé sur deux campus, celui de l'avenue De Fré à Uccle et celui de Nivelles.

Suite à la Réforme de la Formation Initiale des Enseignants, des Masters en Enseignement (4 ans, en codiplômation avec l'ULB) vont remplacer les « Bacheliers » actuels (3 ans).

Les futurs enseignants pourront choisir entre différentes « sections¹⁰ » ...

- la section 1 (classe d'accueil à la 2^e primaire),
- la section 2 (3^e maternelle à 6^e primaire),
- la section 3 (5^e primaire à la 3^e secondaire), qui proposera sept formations à Nivelles.¹¹

Ensuite, Monsieur TOMBOY, professeur d'histoire nous traça les grandes lignes de l'histoire de l'École Normale (voir page 15), que certains des visiteurs ont fréquentée en tant qu'élèves et/ou qu'enseignants.

Dans la Rotonde, nous avons pu admirer les stèles commémoratives élevées à la mémoire des élèves et des membres du personnel décédés durant les guerres mondiales. Celle relative à la 2^e guerre mondiale est remarquable grâce à sa composition dramatique.

Encadrée par deux colonnes en pierre de France sur lesquelles figurent les noms d'élèves morts victimes de leur devoir, une peinture de VINET représentant quatre personnages : au centre, les combattants (uniforme, ceinturon, salopette et brassard) et à côté d'eux, le prisonnier des camps de concentration et le fusillé. Elle fut inaugurée le 25 mai 1947.



M. TOMBOY et un président très attentif ...

¹⁰ La « section » est le niveau dans lequel l'étudiant vise à pouvoir enseigner. Les sections 4 et 5 sont organisées par les universités, en collaboration avec les H.É. (bachelier ou master dans la discipline + master enseignement) et permettent d'enseigner dans le secondaire supérieur (voire en 3^e avec un « Master de spécialisation en enseignement »).

¹¹ 1. Français + Français langue étrangère – 2. Français + Morale – 3. Français + Éducation à la philosophie et la citoyenneté – 4. Français + Éducation culturelle et artistique – 5. Sciences humaines (histoire, géographie, sc. sociales et économiques) – 6. Formation manuelle technique et technologique + Form. numérique

7. Éducation physique + Éducation à la santé. **N.B.** : les orientations mathématiques, scientifiques et langues germaniques ne seront plus organisées à Nivelles.

Nous nous sommes dirigés ensuite vers les sous-sols du bâtiment pour y faire des découvertes insolites. Tout d'abord, deux pièces qui ont servi de cachots durant la 2^e guerre mondiale. À la libération, la prison de Nivelles était trop petite pour incarcérer tous les inciviques. C'est ainsi que l'aile orientale fut transformée en prison occasionnelle. Par la suite, une garnison américaine fut temporairement hébergée dans une partie des locaux.

En face de ces cachots, dans deux pièces abandonnées, nous avons pu admirer un ensemble de fresques attribuées à Edmond DUBRUNFAUT (1920-1907), Claude BICHE, Paul LEMBOURG et Daniel MAROIL. Bien qu'ignorées du grand public, elles sont référencées sur le site dédié à l'artiste, ainsi que sur Wikipédia sous le nom de « Notre terre et le cosmos ». Peintes aux résines d'acryl, elles mériteraient une restauration accompagnée d'une mise en valeur digne de la notoriété de ce peintre et de ses acolytes.



Nous nous sommes ensuite rendus dans le hall d'entrée pour y découvrir deux stèles en lien avec l'histoire de cette institution.



Stèle Thomas Braun

La première est consacrée à Thomas BRAUN (1814-1906), premier professeur de pédagogie de l'École Normale, à partir d'avril 1845. Il créa la revue pédagogique « L'Abeille » et écrivit plusieurs ouvrages à caractère pédagogique. Sa notoriété rejaillit sur l'institution scolaire qui devint une référence en matière de formation des enseignants à une époque où les pouvoirs publics souhaitaient développer l'instruction élémentaire. C'est ainsi que, le 4 octobre 1850, Kemal EFFENDI, Ministre de l'Instruction publique et Inspecteur suprême de l'Empire ottoman, visita l'École Normale. Thomas durant trente ans et devint ensuite inspecteur des écoles normales (18 janvier 1875). La stèle en pierre se compose d'un portrait taillé en bas-relief dans le marbre blanc par la main de Hyppolite LE ROY et d'une inscription.

La seconde stèle évoque un moment douloureux dans la vie de cette école. Le 3 février 1920, en soirée, un incendie violent détruisit en grosse partie les bâtiments scolaires. Six étudiants périrent dans ce sinistre, auxquels il convient d'ajouter le directeur Victor DEPRez, mort de chagrin quelques semaines plus tard. Une plaque commémorative en bronze a été réalisée par J. WALTREGNY en octobre 1921.

Suite à cette tragédie, le Gouvernement entreprit de construire, sur un vaste terrain situé à quelques centaines de là, l'école que nous connaissons aujourd'hui. Le chantier s'acheva en janvier 1927.

La visite se termina dans la rotonde par le verre de l'amitié offert par notre association et, ensuite au restaurant « L'Union » sur la Grand-Place de Nivelles.



Plaque commémorative 1921

Merci à Guy SEVERS, Serge et Marcelle HÉRALY pour la parfaite organisation de cette activité.
Pierre ERCOLINI – Président

DÉCOUVERTE INSOLITE DU VILLAGE DE FELUY ET DU CHÂTEAU DE SENEFFE LE 6 JUILLET 2023 – COMPTE-RENDU



Sous un beau soleil, une trentaine de nos membres ont été accueillis le 6 juillet 2023 par l'organisatrice Solange GHIGNY dans la cour de sa propriété à Feluy. Cette demeure abrita durant des siècles des activités brassicoles. Les bâtiments actuels comprenant une maison d'habitation et une brasserie dans l'aile droite furent érigés en 1835 par les époux ZERGUE-DUMONT. En 1892, la brasserie fut acquise par les époux DEVOLDER-BEHAEGEL qui la dénommèrent Sainte-Victoire. Elle arrêta ses activités peu avant la Seconde Guerre mondiale. Après 1945, les bâtiments abritèrent un atelier de confiserie et, en 1967, Solange GHIGNY et son époux acquirent ce bien d'exception jouxtant les douves du château-fort de Feluy.



Après avoir dégusté un jus de fruit de production locale, nous avons été plongés dans l'évolution géologique de Feluy et de ses environs grâce à un spécialiste de l'histoire feluyenne. À l'aide de cartes, de photos et de minéraux, nous avons ainsi traversé les millénaires pour aboutir

finallement aux multiples carrières qui firent la richesse de ce village durant la seconde moitié du 18^e siècle. À l'époque, quelque 13 exploitations de carrières étaient installées dans le village.

Après cet exposé, nous sommes partis à la découverte du village d'environ 3 500 habitants, doté d'un riche patrimoine historique qui lui a valu le surnom de « village aux châteaux », le château-fort étant le plus célèbre d'entre eux.

Face à la maison de notre hôtesse, nous avons admiré le château du Trichon avec son pigeonnier japonais, des grilles provenant du parc de Bruxelles sur lesquelles on peut y voir des impacts de balles de la révolution de 1830, le moulin banal et d'autres maisons de maître du XVIII^e siècle ayant notamment appartenu à des maîtres de carrières.

Ensuite, nous nous sommes rendus devant le château-fort de Feluy. Construit sur les ordres de Eustache DE BOUSIES vers 1380, le château de Feluy passa en 1548, par mariage, aux mains des RUBEMPRE jusqu'en 1576, des RENESSE jusqu'en 1659 et enfin des DE BERGHE pendant un siècle. Racheté en 1774 par la comtesse D'YSENDOORN DE BLOIS, celle-ci modernisa le corps de logis dans l'esprit de la fin du 18^e siècle. Acquis tour à tour par différents propriétaires, le château fut restauré et embelli par l'architecte PUTTEMANS vers 1940. Un jardin français et des terrasses romantiques furent créés. Mis sous séquestre durant plusieurs années après la Deuxième Guerre mondiale, la propriété fut rachetée vers 1960. Il fallut attendre 1972 pour que débute la restauration de la partie médiévale et de la cour d'honneur sous la direction de l'architecte GOCHET.

De nos jours, le château se compose de deux bâtiments distincts : une aile fortifiée et un corps de logis. Ceux-ci sont bordés par les douves, formant étang derrière le château, alimentées par le ruisseau dénommé Graty.



Face au château, nous avons décrypté les pierres tombales placées sur les murs de l'église Sainte-Aldegonde pour y découvrir les traces d'anciens maîtres carriers grâce aux outils représentés (pics, coins, scies, ...)

Nous avons alors déambulé dans les ruelles feluyiennes pour découvrir notamment la fontaine Coulette. Celle-ci est surmontée d'une pierre ornée d'une croix du Saint-Sépulcre placée en 1848, par Victor DE LALIEUX, en souvenir d'un voyage en terre sainte au cours duquel il fut nommé chevalier du Saint-Sépulcre.

La promenade se termina par l'évocation de l'histoire de la carrière Saint-Georges face au lac qui s'est formé dans cette ancienne exploitation, active de 1881 à 1926, date de sa revente à Gérard QUENON, propriétaire de la cartonnerie de Feluy.



Après cet avant-midi studieuse et quelque peu sportive, nous avons rejoint un restaurant réputé dans la région dénommé « *Il était une fois toi et moi* ». Nous avons le choix entre des ravioles de bœuf/tomates/scamorza di bufala/basilic ou le poisson du jour suivant le retour des petits bateaux ou encore une préparation à base d'agneau. Comme dessert, nous avons dégusté soit la véritable pêche melba soit le café accompagné de mignardises. Je partage l'avis du Guide Michelin sur ce restaurant qui écrit notamment « *La carte étendue réunit saveurs françaises et inspirations contemporaines. Cette cuisine est travaillée et inspirée, tout en étant reconnaissable* ».

L'après-midi fut consacrée à la visite du château de Seneffe, qui abrite le Musée de l'Orfèvrerie de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce dernier gère des collections d'orfèvrerie civile datant essentiellement du XVIII^e siècle, des tableaux, du mobilier, des éléments d'art décoratif, des photographies, des archives, des outils évocateurs du métier d'orfèvre ... Ces pièces sont à découvrir au travers des scénographies originales de l'exposition permanente mais aussi des nombreuses expositions temporaires. Nos membres ont pu découvrir cette demeure de plaisance construite entre 1763 et 1768 par Julien DEPESTRE, commerçant, banquier et homme d'affaires sur base des plans de l'architecte Laurent-Benoît DEWEZ, en charge de concrétiser les nouveaux concepts de la vie sociale axés sur le confort, l'intimité et l'apparat.



Après la visite des expositions, nous nous sommes rendus dans le parc d'une superficie de 22 hectares. Ils ont pu admirer le grand bassin doté de deux bras et d'un jet d'eau de 15 mètres, se promener dans les allées de tilleuls en berceau ou encore enjamber l'étang en forme de goutte grâce à un petit pont pour rejoindre l'île romantique.

Cette journée alliant à la fois géologie, culture, patrimoine, histoire, gastronomie et convivialité fut une réussite. Merci à Solange GHIGNY pour la qualité du choix des activités et surtout pour cette organisation de main de maître !

Pierre ERCOLINI – Président

Photos : RAFIN Claudine et PIERRE Ercolini.

DANS VOTRE COMMUNE

Pendant les vacances scolaires

ÉCHEC à L'ÉCHEC

ATELIERS DE SOUTIEN SCOLAIRE
DE LA 6^e PRIMAIRE À LA 6^e SECONDAIRE

ECHCALECHEC.BE ☎ 02 537 03 25

jeunes^{sc} scientifiques

Carl NIELSEN

Quand on pense musique scandinave, le premier nom qui vient spontanément à l’esprit est, bien sûr, SIBELIUS, puis un peu plus tard GRIEG et puis ... plus rien.

C’est tout à fait injuste pour tous les autres (ils sont nombreux) et particulièrement pour le plus grand musicien danois, Carl NIELSEN.

Nielsen naquit en 1865, le 9 juin en Fionie, une des îles danoises, non loin d’Odense, ville natale de Hans Christian ANDERSEN.

De famille relativement modeste (son père était peintre en bâtiment mais aussi membre du groupe des musiciens du village), le petit Carl montra très tôt des talents musicaux et on le mit à l’étude du violon et de la trompette. Il fit rapidement partie de l’harmonie du village.

En 1883, il partit pour Copenhague pour rencontrer Niels GADE, le plus grand compositeur danois de l’époque, qui avait été lui-même élève de MENDELSSOHN. Carl avait déjà quelques œuvrettes à son actif; après audition, il fut accepté comme élève du conservatoire de Copenhague



En 1889, il rejoignit l’orchestre royal danois au poste de second violon. Il y resta 16 ans, composant pendant ses temps libres.

Il effectua également à plusieurs reprises des voyages d’étude à travers l’Europe, ce qui lui permit d’assimiler les différentes influences européennes du début du siècle, de MAHLER à DEBUSSY.



Le couple NIELSEN-BRODERSEN

Cela lui permit également, lors d’un voyage en Italie, de rencontrer la sculptrice Anne Marie BRODERSEN, elle aussi boursière en Italie. Ils se marièrent, en Italie toujours, le 10 mai 1891 avant de rentrer au Danemark. Deux artistes, deux fortes personnalités. On peut dire que ce ne fut pas une vie conjugale calme et tranquille. Ils se séparèrent en 1919, d’un commun accord.

En 1908, il prit la direction de l’orchestre royal, belle progression pour un ancien second violon. En 1916, il devint à son tour professeur au conservatoire.

On peut distinguer deux parties dans son processus créatif.

Avant la grande guerre, il évolue du post-romantisme vers une période imprégnée de philosophie humaniste qu’on pourrait peut-être qualifier de psychologique. De ces années datent essentiellement les trois premières symphonies, les deux opéras et le concerto pour violon.

Après la guerre, le modernisme s’impose. Nielsen n’y est pas réceptif tout en ne s’y opposant pas. Ses trois dernières symphonies sont considérées comme le sommet de son art orchestral.

En 1925, à l’occasion de son soixantième anniversaire, le Danemark le reconnaît enfin comme un de ses plus grands artistes à l’instar de Hans Christian ANDERSEN.

Il meurt à Copenhague en 1931.

Ses œuvres principales :

- 3 concertos (violon, flûte, clarinette)
- 6 symphonies
- 2 opéras (Saul et David –; Mascarade)
- Diverses pièces pour orchestre
- Diverses pièces de musique de chambre

Guide d'écoute :

NIELSEN est un compositeur très sage. Rien ici des audaces ou des provocations d'un STRAVINSKI, par exemple. Néanmoins, si vous n'êtes pas familiarisé avec la musique post-romantique, commencez par le concerto pour violon, puis les deux premières symphonies, puis allez votre chemin.

L'opéra Mascarade est d'un abord plus aisé que l'autre.

Pour écouter :

Grâce à Internet et particulièrement Youtube, on peut pratiquement écouter n'importe quoi. Si pour certaines œuvres ou certaines interprétations, vous voulez vous procurer le CD, il existe un site allemand fort intéressant : www.jpc.de qui livre ses produits en Belgique et à peu près une fois par mois sans frais de port (publicité non payée).

La version de référence reste encore aujourd'hui un coffret contenant les symphonies, les concertos et plusieurs poèmes symphoniques, le tout dirigé par Herbert BLOMSTEDT à la tête de l'orchestre royal danois. Il semble ne plus être disponible qu'en version numérique (payante).

Pour en savoir plus :

L'article Nielsen sur Wikipedia est assez exhaustif et fort bien fait.

Bernard DUPONT – Administrateur

Illustrations :

1. « ResMusica » – Le « Mozart » de Carl Nielsen.
2. « ResMusica » – L'hymne à l'Amour de Carl Nielsen (Hymnus amoris op.12 – 1896).

SI CE N'ÉTAIT TOUJOURS PAS FAIT – VOTRE COTISATION POUR 2023

À l'heure de finaliser l'édition du présent Bulletin, 72 membres n'ont pas encore payé leur cotisation pour 2023 et 8 des membres en ordre pour 2023 n'ont pas encore régularisé leur situation pour les années précédentes (codes « 2 », « 3 » ou « 4 »). En revanche, vous êtes 151 à avoir répondu au souhait exprimé par l'AG de cotiser plus que le montant minimal.

L'étiquette de votre Bulletin ne mentionne pas un [1] ?

C'est que vous n'êtes pas (totalement) en ordre de paiement de cotisation. Pour rappel :

N°	2023	2022	2021
1	Ok	Ok	Ok
2	Ok	Impayée	Ok
3	Ok	Ok	Impayée
4	Ok	Impayée	Impayée

N°	2023	2022	2021
5	Impayée	Ok	Ok
6	Impayée	Ok	Impayée
7	Impayée	Impayée	Ok
8	Impayée	Impayée	Impayée

Merci de créditer le compte **BE72 0001 3376 4616** de l'A.P.R.A.F.S. à 1400 Nivelles d'un montant minimal de 10 € (par an).

Communication : si le paiement est effectué à partir d'un compte en banque qui n'est pas ouvert au nom du membre concerné (ou s'il concerne 2 membres ou/et les cotisations de plusieurs années), veuillez mentionner les informations permettant de l'affecter correctement.

« Rêve de grandes choses, cela te permettra d'en faire,
au moins, de toutes petites ... »

Jules RENARD

HISTOIRE D'UNE ÉCOLE : L'ÉCOLE NORMALE DE NIVELLES

- 1842 (23 septembre) : loi créant les écoles normales.
- 1843 (10 avril) : arrêté royal fixant le siège des deux premières écoles normales : l'une à Lierre, l'autre à Nivelles. Il incomba à ces communes de mettre à la disposition du Gouvernement des locaux pour les abriter. La Ville de Nivelles installera cette école dans les bâtiments du « collège de Buisseret ».
- 1843 (25 novembre) : nomination comme directeur de l'abbé Alexandre-Joseph NAMÈCHE, licencié en théologie et professeur de rhétorique au collège de la Haute Colline à Louvain. À la même date, Auguste COURTOIS fut désigné comme proviseur-économiste. Pour ce qui est du corps professoral, quatorze professeurs entrèrent en fonction peu après.
- 1844 (9 avril) : ouverture des cours
- 1844 (24 mai) : inauguration solennelle de l'école normale.
- 1845 (avril) : engagement de Thomas BRAUN en tant que professeur de pédagogie (salaire 2.500 francs).
- 1846 (avril) : douze premiers instituteurs sont diplômés.
- 1847 : les études sont portées à 3 ans.
- 1852 : création d'une école primaire d'application. Le 3 septembre, un arrêté royal réservait à la seule école normale de Nivelles le soin de former en un an les professeurs agrégés de l'enseignement moyen du degré inférieur. Seuls les instituteurs diplômés de Lierre et de Nivelles pouvaient s'inscrire à ces cours. Ils devaient en outre réussir l'examen d'aspirant professeur.
- 1854 (novembre) : ouverture de la section normale d'enseignement moyen et la même année, six élèves sur huit réussirent l'examen d'aspirant professeur (régent).
- 1854 : Monseigneur NAMÈCHE quitta Nivelles pour remplir les fonctions de vice-recteur de l'Université de Louvain et fut remplacé le 11 novembre 1854 par l'abbé Jean-Joseph DUJACQUIER, professeur de rhétorique au Collège de Basse-Wavre.
- 1863 (15 juin) : un arrêté royal créa la Section normale d'enseignement moyen de Bruges avec une durée des études de deux ans et l'organisation d'un concours d'admission réservé aux porteurs d'un diplôme d'instituteur ou d'un certificat de 3^e latine délivrés par un établissement de l'État.
- 1878 : le libéral Walthère FRÈRE-ORBAN devient chef de Cabinet et nomme le franc-maçon Pierre VAN HUMBEECK, ministre de l'Instruction publique. Le 1^{er} juillet 1879 est promulguée la nouvelle loi organique de l'enseignement primaire que laïcise l'enseignement de l'État, supprime les cours de religion et confère à l'État seul le droit de former les instituteurs aptes à exercer dans les écoles communales.
- 1878 (décembre) : Pierre VAN HUMBEECK décharge l'abbé CORVILAIN de ses fonctions de directeur de l'école normale qu'il exerçait depuis 1874. Il sera remplacé par Jean-Joseph Philippe CASTAIGNE, directeur de l'école moyenne de Soignies depuis 1858. Autre conséquence de la loi VAN HUMBEECK, la suppression de la chapelle, le départ du professeur de religion ainsi que le départ à la retraite de deux autres enseignants. L'un des professeurs sera remplacé par Henri-Florent GOFFART, auteur d'une « Histoire de la Littérature française » et qui devint directeur de l'école normale de 1895 à 1906.
- 1880-1881 : 141 élèves pour les 3 années fréquentent l'école normale primaire et à peine 48 élèves sont reçus à l'examen d'entrée sur 125 postulants. À l'école normale moyenne, il y a 20 étudiants répartis sur les deux années d'études.
- 1883 : le nombre d'élèves n'est plus que de 19 élèves en 1^{re} année et de 12 élèves l'année suivante. Cela s'explique par la création en 1879 de nouvelles écoles normales primaires (Verviers, Namur, Hasselt, ...) et de sections normales primaires annexées à des écoles moyennes comme à Jumet et Jodoigne.
- 1885-1891 : 15 à 25 étudiants en 1^{re} année alors qu'entre 1878 et 1881, ils étaient entre 45 à 50 ce qui est la conséquence de l'autorisation accordée à l'enseignement normal catholique de former les enseignants destinés aux écoles publiques.
- 1914 (3 août) : le directeur Victor DEPPEZ ferma l'école à 11 heures du matin et invita tous les étudiants à rentrer chez eux.
- 1915 (février) : le directeur envoya une convocation à tous les étudiants leur demandant de regagner Nivelles. L'école normale primaire et l'école normale moyenne s'installèrent dans les bâtiments de l'école d'application et les classes de l'école primaire furent transférées dans divers locaux de la Ville de Nivelles. L'internat fut fermé et les élèves durent trouver par eux-mêmes un logement en ville.
- 1914-1918 : 14 anciens élèves ont été tués durant la Première guerre mondiale.

LES GRANDES DATES DE L'ÉCOLE NORMALE DE NIVELLES (suite)

- 1920 (3 février) : un incendie détruisit une grande partie des bâtiments et entraîna la mort de 6 élèves et du directeur quelques semaines plus tard. Les déménagements que l'école avait connu quelques mois plus tôt recommencèrent.
- 1927 (janvier) : l'école prend possession de ses nouveaux locaux qu'elle occupe encore aujourd'hui et qui sont qualifiés de « superbes, confortables et sains ».
- 1940 (14 mai) : la Luftwaffe bombarde Nivelles ce qui entraîne la fermeture de l'école.
- 1940 (juin) : réouverture de l'école avec bon nombre de professeurs bloqués sur les routes françaises ou prisonniers des Allemands.
- 1940 (juillet) : les Allemands transforment une partie de plus en plus importante des bâtiments en lieu de repos pour les unités revenant du front et en centre d'instruction.
- 1940 (septembre) : l'école devient mixte pour éviter aux filles de se rendre à Liège pour leurs études et l'internat ouvre à nouveau ses portes. L'école assure le ravitaillement des élèves.
- 1941-1942 : un groupe d'étudiants attaqua et assomma la sentinelle de faction devant la Kommandantur. Arrêtés peu après, ils eurent la chance de rencontrer un officier de la Wehrmacht qui choisit de considérer cette agression comme une facétie estudiantine !
- 1942 : un groupe de résistants se constitua à Nivelles sous la direction du Docteur HECQ. Une cellule de celui-ci fut créée au sein des étudiants de l'école. Son chef Camille LEBON mourut décapité au camp de concentration d'Ellrich le 17 février 1945. Plusieurs professeurs rejoignirent les rangs de la résistance nivelloise dont certains moururent dans des camps allemands.
- 1943 (novembre) : les locaux sont réquisitionnés par l'armée allemande à l'exception du bureau du directeur et de l'économiste. Les cours furent alors dispensés dans divers locaux de Nivelles.
- 1944 (Pâques) : les cours sont suspendus suite aux bombardements alliés. Les élèves viennent chercher du travail à domicile chez leurs professeurs.
- 1944 (août) : après la libération, une aile de l'école normale devint une dépendance de la prison de Nivelles pour des inciviques. Des locaux furent occupés par une garnison de soldats américains.
- 1945 (16 janvier) : reprise des cours dans les locaux actuels.
- 1940-1945 : trente élèves et anciens élèves ont perdu la vie.
- 1964 : l'école normale devient mixte.
- 1980 : l'école normale compte 200 professeurs et 1800 élèves. Elle se compose de :
 - L'école normale primaire, dont l'examen d'entrée a été supprimé en 1957.
 - L'école normale moyenne qui possède les sections « Langue maternelle-Histoire », « Mathématiques-Physique », « Sciences-Géographie », « Langues germaniques » et « Éducation physique » ouverte en 1952.
 - L'école moyenne d'application créée le 1^{er} septembre 1954.
 - Cinq écoles primaires d'application : l'E.P.A. n°1 créée en 185; les E.P.A. n°3 (rue de Bléval) et n°4 (Maillebotte) créées en 1965; les E.P.A. n°5 (rue de Soignies) et n°6 (Tumerelle) créées en 1970. Quant à l'E.P.A. n°3 (rue de Bruxelles) créée en 1965, elle fut transférée en 1975 à l'École d'Enseignement spécial de l'État.
- 1996 : l'école normale de Nivelles est intégrée dans la Haute-École Paul-Henri SPAAK située à Bruxelles.
- 1999 : le gouvernement de la C. F. décida de supprimer les écoles d'application Bléval et Tumerelle qui furent transformées en écoles fondamentales annexées à l'A. R. Nivelles. Quant aux autres E.P.A., elles seront fermées définitivement. Quelques années plus tard, la Commune de Nivelles achètera le site de la Maillebotte pour l'euro symbolique et le fera revivre pour en faire un fleuron de la Ville de Nivelles.
- 2016 : création de la Haute École Bruxelles-Brabant (HE2B) issue de la fusion de la H. É. de Bruxelles et de la H. É. Paul-Henri SPAAK. L'école se structure en 6 départements répartis sur 10 campus (9 campus à Bruxelles et 1 campus à Nivelles) : le département pédagogique sur le campus « Defré » (Uccle) et le campus Nivelles, le département des sciences informatiques sur le campus ESI (Bruxelles), le département des sciences sociales, de l'information et de la documentation sur le campus IESSID (Ixelles), le département des sciences de la motricité sur les campus Schaller, Érasme et Forest, le département des sciences juridiques, de gestion et du développement durable sur le campus ISES (Uccle) et le département d'ingénierie et de technologie sur le campus ISIB (Bruxelles).

Pierre ERCOLINI – Président

À renvoyer dans les meilleurs délais à M. André CAUSSIN, route des Crêtes, 36 à 5170 Profondeville ou à télécharger sur www.aprafs.be et à renvoyer à caussinandre@gmail.com.

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone : GSM :

Courriel :

- Je réserve entrée(s) pour la visite de Tailfer.
- Je réserve ... couverts pour le repas (à confirmer en fonction du restaurant et du menu).
- Je compte / nous comptons participer à la visite des jardins d'Annevoie (max 10 € en 2023).
- Je serai accompagné.e de :
- [nom(s) et prénom(s)]

N.B. : la visite du matin étant limitée à 35 personnes, les préinscriptions sont retenues dans leur ordre d'arrivée.

Date :

Signature :

PETITES ANNONCES

Locations :

- **Coxyde** : appartement une chambre, vue sur mer, 50 m de la digue, semaine, quinzaine, mois, toute période, non fumeur – Idéal pour deux personnes. [Infos](mailto:arbavst@gmail.com) : 065/66 03 05 et 0496/63 64 17
- **La Panne** : appartement rez-de-ch. 4 à 6 personnes – Vuurtorenstraat, 6. À 50m de la digue 2 ch., living avec divan-lit, cuisine équipée, sdb avec WC. [Loc.](mailto:arbavst@gmail.com) w-e, semaine, quinzaine, mois ou année. [GSM](mailto:arbavst@gmail.com) : 0478/27 98 94
- **Middelkerke** : studio moderne tout confort, 4 personnes, 1^{er} étage dans résidence située sur la digue. [Loc.](mailto:arbavst@gmail.com) week-end, semaine, quinzaine, mois. [Infos](mailto:arbavst@gmail.com) : 0475/41 11 55
- **St-Idesbald** : villa tout confort - 2 ch. - 500 m de la plage - semaine - quinzaine - mois - non fumeur – chien admis – Cabine de plage en saison. [GSM](mailto:arbavst@gmail.com) : 0486/83 71 58 – arbavst@gmail.com
- **Westende** : appartement 2 ch. (6 couchages) situé Priorijlaan (place du tennis central), à ± 50 m de la digue. Exposition plein sud, large vue sur mer, terrasse. [Infos et photos](mailto:arbavst@gmail.com) au 0475/79 60 81
- **Espagne – Costa Brava** : San Antoni de Calonge. Splendide villa tt confort – 4 ch. (10 couchages) – 2 sdb – Gde piscine – Terrain de pétanque – Vélos – Parking et jardin clôturés. [GSM](mailto:arbavst@gmail.com) : 0475/41 11 55
- **Espagne – Costa Brava** : Calonge (près de Palamos et Playa de Aro). Villa tt confort – 3 ch – 2 sdb – garage, piscine, endroit très calme, vue imprenable s/mer – TV avec chaînes françaises. [Tél.](mailto:arbavst@gmail.com) : 068/44 98 01
- **France – Hautes Alpes** : Vars « Forêt blanche », plus grand domaine skiable des Alpes du Sud. Ds chalet privé, à 1.850m, 3 appart. tt confort de 1 à 3 ch. (de 4 à 9 couchages), disponibles toute l'année (surtout hors vacances scolaires d'hiver). Gdes terrasses, parking privé, ensoleillement exceptionnel. [Infos et photos](mailto:arbavst@gmail.com) : 0475/79 60 81
- **France – Isère – Alpes du Nord** : Collet d'Alleverd (entre Chambéry et Grenoble), station de ski. Studio-cabine 4 pers. situé à 1500 m d'altitude, à côté des remontées mécaniques et à 15 minutes d'un centre thermal. 200 €/semaine hors vacances scolaires d'hiver (belges et françaises). [GSM](mailto:arbavst@gmail.com) : 0478/73 97 44
- **France – Languedoc-Roussillon** : presqu'île de la Coudalère (Le Barcarès) à 25 km de Perpignan. Dans domaine gardé, avec piscine à 50 m. Appartement rez-de-ch. plein sud, au bord d'une petite plage. Deux ch. (l'une à lit double, l'autre 2 lits superposés). Une ch. cabine avec 2 lits d'une personne. Living avec divan-lit 2 pers. Cuisine avec taques électriques, micro-ondes, lave-vaisselle, frigo/surgélateur, percolateur. Lave-linge dans la sdb. Gde terrasse à moitié couverte et clôturée avec meubles jardin. [Loc.](mailto:arbavst@gmail.com) semaine, quinzaine, mois. [GSM](mailto:arbavst@gmail.com) : 0475/44 81 15

À vendre :

- **Soufflet de forge authentique** en parfait état et avec cadre-support en fer. Très décoratif ! Prix souhaité : 480 €
Dimensions : L. :182 cm, l. 95 cm et h. 50 cm. Infos et photos : hemberg.michel@yahoo.fr – 02/354 63 53
- 1. Très belle **collection de cristaux et minéraux**, chacun disposé sur socle nominatif, contenus dans une vitrine en verre contenant 15 niches. Chaque objet est décrit dans un livret. Prix : 150 € pour l'ensemble.
- 2. **Service complet de verres en cristal du Val-Saint-Lambert** : 4 types de verres. Prix modéré.
Cristaux et service de verres : 02/354 65 77 et 0497/12 44 38 (Waterloo)

Pour (ré)insérer gratuitement une petite annonce durant l'année 2023 ...
adressez votre demande à Guy SEVERS guy.severs@gmail.com (ou rue de Huleu, 53 à 1460 Ittre)

IN MEMORIAM

- Le 27 mai 2022, est décédé à Lodelinsart, **Jacques SIBILLE**, professeur honoraire à l'Institut technique de la Communauté française à Morlanwelz. Il était né à Trazegnies le 1^{er} novembre 1949. Ses funérailles civiles, suivies de l'incinération et de la reprise des cendres par la famille, ont eu lieu au crematorium de Gilly le 1^{er} juin 2022.
- Le 12 mars 2023, est décédé à Sambreville, **Adolphe LEGROS**, professeur honoraire de cours techniques à l'Athénée Royal « Baudouin 1^{er} » de Jemeppe-sur-Sambre. Il était né à Auvelais le 28 août 1931. L'incinération et la dispersion des cendres ont eu lieu au crematorium de Gilly.
- Le 7 juin 2023, est décédé à Huy, **Maxime PRUDENT**, éducateur-économiste honoraire au Lycée d'État de Havelange, membre fondateur et trésorier de l'Association du personnel auxiliaire d'éducation. Il était né à Vedrin le 26 octobre 1937. Ses funérailles ont eu lieu dans l'intimité familiale.
- Le 9 juin 2023, est décédé à Mont-Godinne, **Guy MASUY**, instituteur honoraire à l'école de Courrière et Maillen. Il était né à Namur le 12 octobre 1960. Ses funérailles, suivies de l'inhumation, ont eu lieu à Maillen le 13 juin 2023.
- Le 10 juin 2023, est décédé à Hamois, **Michel HEBETTE**, chef d'atelier honoraire à l'Athénée royal de Huy. Il était né à Antheit le 29 avril 1946. Ses funérailles, suivies de l'incinération au crematorium de Ciney, ont eu lieu à Achet le 13 juin 2023.
- Le 13 juin 2023, est décédée à Zetrud-Lumay (entité de Jodoigne) **Marie-Madeline VAN BAELEN**, professeure honoraire de langues germaniques à l'Athénée Royal de Jodoigne. Elle était née à Tirlémont, le 22 juin 1950. Ses funérailles ont eu lieu le 19 juin 2023.
- Le 21 juin 2023 est décédée inopinément à La Garde Adhémar (France) **Micheline GROMBEER** (épouse de Jacques SEVERS), professeure d'éducation physique honoraire des écoles communales de Forest. Elle était née à Uccle, le 17 novembre 1946. Les funérailles ont eu lieu à Braine-le-Château le 30 juin 2023. L'incinération eut lieu dans l'intimité et fut suivie d'un spectacle-hommage au Théâtre de la Valette à Ittre.
- Le 26 juin 2023, est décédée **Renée BRAIBANT**, (veuve de Charles MODAVE), éducatrice-économiste honoraire à l'Athénée Royal de Florennes. Elle était née à Florennes le 1^{er} novembre 1935. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Ciney le 30 juin 2023.
- Le 7 juillet 2023, est décédé à Koksijde **Serge DELÉHOUZÉE**, préfet des études honoraire de l'Athénée Royal d'Enghien et préfet coordonnateur. Il était né à Avergem le 17 décembre 1949. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium « Les Blancs Arbres » à Hacquegnies le 12 juillet 2023.
- Le 14 juillet 2023, est décédé à Hoves (Silly), **Thierry BOON**, attaché honoraire au ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (ex-Communauté française). Il était né à Braine-le-Château le 14 février 1959. Ses funérailles, suivies de l'incinération au crematorium « Les Blancs Arbres » à Hacquegnies (Frasnes-lez-Anvaing) et de la dispersion des cendres au cimetière d'Hoves, ont eu lieu le 24 juillet 2023.
- Le 26 juillet 2023, est décédé à Dinant **Jean MORETTE**, professeur honoraire d'Arts plastiques à l'ancienne École Normale de Couvin. Il était né à Jamoigne, le 10 juillet 1936. Ses funérailles, suivies de l'inhumation au cimetière d'Omezée, ont eu lieu dans l'intimité.
- Le 30 juillet 2023, est décédé à Dinant **Léon GOLINVAUX**, instituteur retraité. Il était né à Javingue-Sevry le 24 janvier 1938. Ses obsèques, suivies de la crémation au crematorium « Cœur de Wallonie » de Ciney, ont eu lieu le 5 août 2023.
- Le 29 août 2023 est décédé à La Louvière **Guy SCHUHMAN** (veuf de Francine DE BRUYNE), professeur d'éducation physique honoraire de la Ville de Bruxelles et kinésithérapeute. Il était né à Berchem-Sainte-Agathe le 25 septembre 1938. Ses obsèques et son inhumation ont eu lieu à Nivelles le mardi 5 septembre 2023.

Les membres du Conseil d'administration de l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire prennent part au deuil des familles des disparus et présentent aux membres de celles-ci leurs sincères condoléances.

Si vous avez connaissance du décès d'un ancien membre du personnel de l'administration, des services et établissements de l'État en Communauté française et en Communauté germanophone, adressez à **Michel TABURIAUX**, rue Al'Gaille, 3 à 1400 Nivelles – tabumi@skynet.be – 067/21 46 09, les renseignements concernant la personne décédée (nom, prénom, ancienne fonction, âge, date du décès, lieu des funérailles, ...)

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA RETRAITE ACTIVE, FRATERNELLE ET SOLIDAIRE – A.S.B.L.

Siège social : Rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles – N° d'entreprise : 449218876 – R.P.M. : Nivelles

Site Internet : www.aprafs.be

Membre fondateur

M. Yvon GÉRARD

Anciens Présidents

MM. R. DUBOIS, V. CARLIER, Cl. Van MALDER et R. GAINAGE

BUREAU DE L'A.P.R.A.F.S.

Président

M. Pierre ERCOLINI (067 / 21 61 16 – pierre.ercolini@skynet.be)

Vice-Président

M. Guy SEVERS (067 / 85 69 38 – guy.severs@gmail.com)

Secrétaire

M. Edmond DEBOUNY (087 / 33 83 17 – edmond.debouny@skynet.be)

Secrétaire-adjoint

M. Guy SEVERS (067 / 85 69 38 – guy.severs@gmail.com)

Trésorier

M. Jean-Claude MATTHYS (02 / 687 93 65 – jeanclaude.matthys@skynet.be)

Trésorière-adjointe

Mme Marcelle HÉRALY (067 / 21 32 37 – marcelleheraly@hotmail.com)

Mme HÉRALY est également responsable de l'expédition du « Bulletin des Retraités ».

AFFILIATION – RÉAFFILIATION

Si vous désirez vous (ré)affilier à l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire, il vous suffit de verser le montant de la cotisation annuelle, soit pour 2023 ...

- **10 € minimum** pour les membres effectifs et adhérents,
 - **20 € minimum** pour les membres d'honneur ...
- sur le compte **BE61 0689 4782 4817** (nouveau en 2023) de l'A.P.R.A.F.S. à 1400 Nivelles.
N.B. : le compte BE72 0001 3376 4616 restera valide jusqu'en fin d'année au moins.

Le « Bulletin des Retraités » vous sera adressé trimestriellement.

Nos **nouveaux affiliés** reçoivent en outre une **carte « Lunch Garden »** (réduction de 10 % dans les restaurants de la chaîne), réservée à nos membres en ordre de cotisation.

DEMANDE D'INFOS POUR NOTRE FICHER : vos GSM et courriel

Chaque mois nous recevons en retour des Bulletins non distribués sans que la raison n'en soit précisée. Nous souhaitons dans un tel cas pouvoir vous contacter téléphoniquement (ou par courriel) : merci donc de communiquer un numéro de GSM, ou/et de téléphone, ou/et une adresse courrielle à guy.severs@gmail.com ou rue de Huleu, 53 à 1460 Ittre.

INSERTIONS PUBLICITAIRES – TARIFICATION

Noir	Couleurs	Page		1/2 page		1/3 page		1/4 page	
		50 €	75 €	30 €	50 €	25 €	40 €	20 €	35 €
		60 €	95 €	40 €	65 €				

Réduction : 4^e publication à 1/3 du prix (arrondi à la dizaine ou demi-dizaine inférieure).

Nous utilisons, selon les auteurs des articles, tantôt l'**orthographe traditionnelle**, tantôt l'**orthographe rectifiée** (voir à ce sujet l'article paru dans le Bulletin n° 140), ainsi que diverses dénominations pour les repas ...

Toute communication ou demande relative à la présente revue peut être adressée à Guy SEVERS, Vice-Président et éditeur responsable : guy.severs@gmail.com.

L'impression du « Bulletin des Retraités » est confiée aux « Ateliers Protégés » de Nivelles.



<p align="center">Théâtre Vendredi 13.10.23 – 20 h</p>	<p align="center">Centre culturel d'Eupen Rue Neuve, 86</p>	<p align="center">Exploration du Monde Les vendredis à 20 h</p>
<p align="center">LE SYNDROME DE L'ÉCOSSAIS Théâtre Arlequin, Compagnie royale.</p> <p align="center">Une réunion de famille perturbée Par une cascade d'incidents. Une nuit folle, un tourbillon de bouteilles, de secrets, de non-dits... Prix des places : 6,75 €</p>	<p align="center">22.09 : SPLENDEURS D'ITALIE, Campanie, Ligurie, Toscane.</p> <p align="center">27.10 : LES AÇORES, 9 îles à faire rêver. Des paysages pittoresques et volcaniques, une végétation luxuriante.</p> <p align="center">23.11 : L'AFRIQUE DU BOURLINGUEUR. Prix des places : 4,95 €</p>	

Renseignements www.bsfeupen.be – Réservations, préventes : 087 74 00 28.

CALENDRIER SCOLAIRE 2023 – 2024

- Rentrée scolaire lundi 28 août 2023
Communautés flamande et germanophone : vendredi 1^{er} septembre.
- Fête de la Communauté française mercredi 27 septembre 2023
- Vacances d'automne** (Toussaint) du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre 2023
Communautés flamande et germanophone : du lundi 30 au vendredi 3/11.
- Commémoration du 11 novembre samedi 11 novembre 2023
- Vacances d'hiver** (Noël – Nouvel-An) du lundi 25 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024
- Mardi gras mardi 13 février 2024
Communautés flamande et germanophone : du lundi 12 au vendredi 16/2.
- Vacances de détente** (Carnaval) du lundi 26 février au vendredi 8 mars 2024
- Lundi de Pâques lundi 1^{er} avril 2024
Communautés flamande et germanophone : du lundi 1^{er} au vendredi 12/4.
- Vacances de printemps** (Pâques) du lundi 29 avril au vendredi 10 mai 2024
- Lundi de Pentecôte lundi 20 mai 2024
- Les vacances d'été débutent le samedi 6 juillet 2024



En vous abonnant, soutenez une rédaction libre
et engagée. – *Libé, ça va mieux en le lisant !*
Tarif réduit : 5 € / mois (retraités, ...)

